

Motion portant installation du comité de pilotage du projet

Mandat

En devenant Les Écologistes, le mouvement a décidé de distinguer la production programmatique et la rédaction d'un projet de société. Nous devons savoir comment raconter nos réponses aux grandes préoccupations de l'opinion, tant pour les conséquences sur chacun·e qu'aux échelons nationaux, européens et internationaux: la bifurcation écologique, le régalien, la sécurité, le travail, les services publics, l'antiracisme, le féminisme, les services publics, une vie digne ou encore le financement de notre modèle.

En lien avec le(s) SNA, les membres du Bureau Exécutif et les responsables de commissions, le rôle du comité de pilotage du projet est de concevoir et énoncer un projet de société reposant sur les principes et valeurs de l'écologie politique, les histoires de vie des territoires, les aspirations des citoyen·ne·s, les recherches scientifiques, les expérimentations de terrain, le travail des élu·e·s et des commissions thématiques.

Il vise à assurer l'articulation et la cohérence entre des objectifs ambitieux, le récit et les mesures d'accompagnement du changement.

Ses travaux doivent également contribuer à la stratégie unitaire pour les futures échéances nationales même s'ils ont vocation à s'inscrire dans une durée plus longue de moyen terme.

Une plénière a lieu tous les deux mois au moins.

Le comité de pilotage est installé jusqu'au prochain congrès. Une future motion avant cette date viendra préciser et rappeler, conformément à nos textes, les mécanismes de désignation, la composition et le lien avec les autres instances.

Ce comité de pilotage a toute liberté pour organiser des auditions, produire des notes d'étapes et proposer des thèmes de formations à l'académie verte. Il présente l'état d'avancement de ses travaux au conseil fédéral.

Composition

La composition adoptée jusqu'au prochain congrès est la suivante :

Le Bureau Exécutif s'assure du respect de la parité dans la composition du comité de pilotage.

3 personnes du Bureau Exécutif:

- o Aïssa Ghalmi, en charge du projet au bureau exécutif et de l'animation du comité de pilotage
- o Marine Tondelier, secrétaire nationale
- o Benjamin Badouard, délégué aux relations avec la société civile

2 représentant·e·s des commissions : élu.es par les responsables de commission

7 représentant·e·s des élu·e·s:

- o Mélanie Vogel, représentant le groupe au Sénat.
- o Un·e député·e représentant le groupe à l'Assemblée Nationale.
- o David Cormand, représentant le groupe des députés européens.
- o Lucie Etonno, représentant les conseillers régionaux.
- o Fadila Chourfi, représentant les conseiller·e·s départementales·aux.
- o Laetitia Sanchez, Grégory Doucet, représentant les maires.

6 représentant·e·s des personnes qualifiées, associations et les partenaires du mouvement :

- o Un·e représentant·e de la FEP
- o Un·e représentant·e de la LDH
- o Vinciane Despret - Philosophe
- o Anne-Laure Delatte - économiste
- o Une représentante de la Fondation des femmes

Pour : 53 ; contre : 23 ; blanc : 1